

L'HEBDO QUI CLIC



218

**Nouveaux
syndiqués
depuis le
01/01/09**

Au sommaire :

- 2 / L'édito qui clic
- 3 / Convocation
Commission Exécutive
- 4 / Les Rendez-vous
revendicatifs
- 5 / Motions pour la
candidature de L.
Benbouzid
- 6-7 / Articles
pêchés sur le web
- 8 / L'hebo pratic'
- 9 / VIVATS

Sondage IFOP novembre 2009 : Sarkozy moins 7 points ! Y'a pas que les murs qui tombent

ICH BIN EN BERNE LINER !



L'édito qui clic

Par Pierre LEBAS
Secrétaire Général

I faut se remettre en question après un échec

Dans une interview au journal « le monde », Bernard Thibault considère que ne pas être arrivé au million d'adhérents au 49ème congrès est un échec.

A quoi est dû cet échec ?

Il y a, à mon avis, deux raisons essentielles à cela :

- Une dont les salariés ne sont que très peu responsables, c'est la crise avec son flot de licenciements, de délocalisations, de mesures prises par le gouvernement, suppressions de postes dans les fonctions publiques, applications des directives européennes, concurrence libre et non faussée, sabotage du Code du Travail, cadeaux aux banques et au patronat, etc...
- L'autre est le fonctionnement même de notre Confédération et ses prises de position ou pas. Je ne reviendrai pas sur le manque de volonté flagrante de développer la lutte après les grandes mobilisations du début de l'année ou la signature d'accord qui freine, voire, empêche la création de nouvelles bases syndicales CGT, comme les textes sur la représentativité. Ce qu'il nous faut pour être en phase avec les salariés et les syndiqués, ce sont des moyens pour les réunir plus régulièrement et pas uniquement pour le 49ème congrès.
 - Il faut redéployer nos militants.
 - Il faut arrêter de participer à des réunions de « partenaires dit sociaux » qui ne sont faites que pour nous éloigner du terrain.
 - Il faut cesser de passer du temps à l'Élysée, à Matignon ou dans les ministères.
 - Il faut arrêter de fréquenter les salons commerciaux et autres.



La place de tous les militants CGT est à côté des salariés, partout où ils sont, comme aux Docks Vauban, par exemple, ou avec les Privés d'Emploi, dans la rue le 23 novembre prochain.

Notre seul objectif est d'être de plus en plus nombreux à la CGT à tout instant. Nous n'avons pas besoin de technocrates qui, depuis leur bureau, nous donnent des chiffres d'adhésions à réaliser.

OUI, être plus nombreux à la CGT c'est possible ;

si on se donne les moyens et s'y nous nous y mettons tous.





**Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin
119 cours de la République
76600 le Havre**

**Secrétariat : du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**

Aux membres de la Commission Exécutive,

Le Havre, le 10 novembre 2009

Nos réf. : PL/LD101109

Chers Camarades,

Comme prévu, la prochaine réunion de la Commission Exécutive de notre Union Locale aura lieu :

Mardi 17 novembre 2009 à 9 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

- La situation sociale et revendicative,
- Marche des chômeurs le 23 novembre 2009,
- Travaux du collectif Juridique,
- Présentation du projet industriel du syndicat CGT de Renault Sandouville
- Questions diverses.

Nous comptons sur votre présence,

Dans l'attente de cette rencontre, recevez Chers Camarades, nos salutations fraternelles.

Le Secrétaire Général de l'UL CGT du Havre,

Pierre LEBAS.

LES RENDEZ-VOUS REVENDICATIFS



✚ Lundi 23 novembre : La marche des chômeurs et précaires :

Comme nous l'avons décidé lors de la dernière CE de l'UL. Je vous rappelle que la marche des chômeurs qui se tiendra en France du 20/11/09 au 5/12/09 est un moment important et que l'emploi / la précarité / les licenciements ne sont pas l'affaire des chômeurs mais bien de toute la CGT.

Pour le Havre, cette marche partira le lundi 23 novembre 2009 à 9 h 00 à la caserne des pompiers de Caucrauville.

- 1) Etape Renault Sandouville
Café / croissants**

- 2) Etape Mairie de Lillebonne
Déjeuner
Rencontre salariés en lutte / syndicats**

- 3) Etape UL Grand Couronne / Quevilly
Café
Rencontre syndicats / salariés**

Nous n'avons pas le droit à l'erreur. Cette journée doit être « notre » journée. Il est important que des délégations de syndicat soient au départ du cortège et voire toute la journée, nous avons besoin de voitures pour le retour.

Cette journée doit être syndicale, festive.

TOUS ENSEMBLE

Renseignements auprès de Anita Ménendez
Secrétaire générale du syndicat CGT des privés d'emploi
06 60 21 17 91

**Propositions de motions à envoyer par les syndicats pour la
candidature de Luisa Benbouzid pour participer au congrès :**

Motion à envoyer : Graziella Lavéra – commission des candidatures
CGT
263 rue de Paris
Montreuil 93100

Et envoyer le double à Anita – cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr

Le Syndicat CGT----- demande à la commission des candidatures de revoir sa position sur la non-présentation d'un candidat privé d'emploi à la CE confédérale. Au moment, où le chômage s'aggrave, les licenciements explosent et la précarité grandit en France. Nous demandons de présenter la candidature d'un privé d'emploi à la CE confédérale. Les privés d'emploi sont bien dans la CGT, et ils ont toute leur place dans la future direction de notre CGT.

Le Havre, le

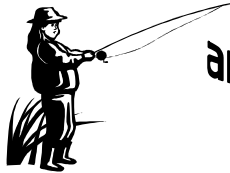
Motion à envoyer : Maïté Lassalle - commission des mandatements
CGT
263 rue de Paris
Montreuil 93100

Et envoyer le double à Anita – cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr

Le syndicat CGT -----demande de revoir sa position sur le mandatement de notre camarade Luisa Benbouzid pour participer au congrès Cette camarade fait bien partie de la FERC. Elle a été élue au comité national CGT chômeurs, toute son activité est axée sur son comité de chômeurs et précaires, confédéralement, il avait demandé d'ouvrir leur comité national aux fédérations, il est injuste de demander de retirer sa candidature car elle est salariée. Sa candidature a été validée par son UD. De plus, au 47^{ème} et 48^{ème} congrès, dans la délégation des chômeurs participaient des salariés et cela n'avait jamais fait l'objet d'un critère. Ce serait mal venu et pas solidaire de persister dans cette démarche.

Nous demandons le maintien de sa candidature dans la délégation chômeurs.

Le Havre, le



Construire un management alternatif

Par Marie-Jo Kotlicki, secrétaire générale de l'UGICT
Humanité du 12 octobre 2009

France Télécom n'est pas un îlot de concentration de mauvaises pratiques managériales dans un océan de gouvernance d'entreprises vertueuses, ni la manifestation de dégâts « collatéraux » dans le passage du public au privé. L'UGICT-CGT a chiffré, pour le premier semestre 2008, à 50 le nombre de suicides dans les entreprises du CAC 40, comme Renault, dont le Technocentre reste encore dans les mémoires.

L'application forcenée du management « universel » est en cause. Il se définit comme une méthodologie fondée sur le dogme de la performance et sur la généralisation de la concurrence individuelle, au service d'objectifs essentiellement quantitatifs. Une rationalisation qui a pour but d'éliminer tous les obstacles à la rentabilité financière à court terme. Ce management transforme les relations sociales dans l'entreprise, évacuant la place de l'humain, en détruisant aussi la finalité et le sens du travail. La logique de financiarisation du management conduit à des drames (stress, burn-out, jusqu'aux suicides) et à des gâchis économiques (des retards de programmes à Airbus ou Boeing), ou encore des accidents meurtriers comme à AZF. C'est un management qui tue le travail et au travail. Il percute l'ensemble des compétences et l'efficacité économique, où « les salariés veulent donner et ne peuvent plus donner », comme le résume justement un cadre. En fait, le système se fissure tant et si bien que ses fondamentaux sont réinterrogés.

Les déclarations de ceux qui nous gouvernent procèdent de cette logique : « Tout changer pour que rien ne change. » Et de réciter à l'unisson : « Il faut réguler la finance, moraliser le capitalisme et orchestrer, pour un temps, la valse de quelques cadres dirigeants. » Même les grandes écoles de commerce, ou les universités américaines, après avoir enseigné l'économie comme une science exacte, s'interrogent sur le dogme libéral, la pensée unique dans l'entreprise, et cherchent d'autres voies : remettre l'humain et l'éthique au coeur de toutes les démarches, s'interroger sur la légitimité de toute forme de pouvoir... Un champ des « possibles » est désormais ouvert, pour construire un management alternatif, à condition de ne pas en rester à des vœux pieux. Un management alternatif suppose des transformations profondes tant au niveau de l'organisation du travail que des stratégies, du fonctionnement et du pilotage de l'entreprise, de la démocratie et des droits nouveaux des salariés, jusqu'à la conception même de l'entreprise. Il s'agit d'un bouleversement du mode de management pour qu'il s'exerce du bas vers le haut, qu'il ne soit plus au service des actionnaires mais des salariés et d'autres acteurs comme les collectivités et la population.

Pour ouvrir cette perspective, l'UGICT-CGT met en débat plusieurs axes d'intervention :

- ▶ Promouvoir un management qui conjugue économie, social et environnemental ;
- ▶ Refonder l'entreprise, c'est-à-dire passer d'une société d'actionnaires à une entreprise considérée comme une communauté de travail, ce qui suppose de bâtir de nouveaux outils de gestion orientés sur la valeur ajoutée et non plus sur le cash-flow. Il faut substituer à la notion de productivité de nouveaux critères comme la satisfaction des clients mais aussi celle des salariés, la validité de la production et le sens social et environnemental de la stratégie économique ;
- ▶ Assurer le plein exercice des qualifications, avec une revalorisation de la technicité face au « tout gestion » et la création de droits individuels, reconnus collectivement, permettant aux salariés, et notamment à l'encadrement, d'exercer leurs responsabilités sociales, tel un droit de refus et d'alternative sans sanction. Déjà des outils existent. Ils pourraient être développés en ce sens avec des CHSCT de proximité en capacité d'encadrer collectivement les entretiens d'évaluation, la mise en place de commissions de suivi des charges de travail, des procédures d'évaluation et de recours collectifs. Des jeunes diplômés de plus en plus nombreux, porteurs d'une forte recherche de sens dans le travail, des femmes toujours plus qualifiées, impatientes de conquérir une véritable égalité dans le travail, des attentes fortes de redéfinition du dialogue social et des exigences de prise en compte du développement durable sont autant de leviers pour la construction du management alternatif. La sortie de crise ne peut passer que par un management alternatif, qui réconcilie le vécu au travail avec les finalités et les stratégies de l'entreprise, en s'appuyant sur le vecteur démocratique. La maîtrise de son travail et celle de la croissance et de son contenu doivent faire partie du même combat.

Les chiffres sont accablants et accusateurs : la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a reconnu 28 suicides comme accidents du travail entre janvier 2008 et juin 2009, sur 72 demandes de reconnaissance adressées durant cette période, dont cinq sont encore en cours d'examen. Les personnes suicidées ayant fait l'objet d'une déclaration se répartissent à quasi-égalité entre un tiers de personnes très qualifiées (dirigeants ou professions intellectuelles supérieures), un tiers de professions intermédiaires, et un tiers de salariés peu qualifiés (ouvriers, conducteurs, manœuvres). Désormais, le gouvernement, mais aussi le Medef ne peuvent plus ignorer ou minimiser le mal-être et le stress au travail. Ils ne peuvent plus le ramener à des faiblesses individuelles de salariés fragilisés par leur vie personnelle et rendus incapables de supporter la guerre économique que se livrent les entreprises.

La réforme de la représentativité syndicale cassée par la justice



Coup de tonnerre (de Brest), le 27 octobre : le tribunal d'instance (de Brest, oui) a remis en question la réforme de la représentativité syndicale votée en août 2008. Il s'est appuyé pour cela sur la convention européenne des droits de l'homme, nous apprennent Les Echos. Le ministre du Travail Xavier Darcos a annoncé son intention de se pourvoir en Cassation.

La loi de 2008 portant réforme de la [représentativité syndicale](#) visait à redonner de la légitimité au système syndical actuel, hérité d'un schéma dépassé des rapports de force syndicaux (les organisations plus jeunes étant exclues du champ des « syndicats représentatifs »).

La négociation de la réforme a aussi été pour le gouvernement, dans les deux premières années du mandat Sarkozy, un outil idéal de pression sur des syndicats tentés par l'organisation d'une grève générale contre les multiples « réformes » engagées.

« Favoriser les monopoles, réduire le nombre de syndicats »

Fer de lance de la réforme, la simplification de la mesure de la représentativité prévoyait l'obligation d'au moins 10% des suffrages pour disposer d'un délégué syndical. Ce dispositif a été jugé « contraire au principe de liberté syndicale » et constitutif « d'une ingérence dans le fonctionnement syndical ».

L'article 11 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales interdit en effet « toute restriction autre que celles nécessaires à la sécurité nationale, à la sûreté publique ou à la protection des droits et des libertés d'autrui ».

L'article 6 de la Charte sociale européenne dispose « qu'en vue d'assurer l'exercice effectif du droit de négociation collective, les parties s'engagent à promouvoir l'institution de procédures de négociation volontaire ».

Un accord sur mesure pour la CGC jugé « discriminatoire »

Telle qu'appliquée, la réforme de la représentativité entraîne selon le tribunal le risque à terme « d'empêcher tout syndicat de s'implanter dans une entreprise où il n'intervenait pas précédemment, en favorisant ainsi les situations acquises voire les monopoles » ainsi que celui de « réduire progressivement le nombre des organisations syndicales contrairement aux dispositions internationales susvisées qui tendent au contraire à favoriser la liberté d'expression ».

Des conséquences lourdes de sens pour une réforme qui avait toujours été présentée comme conçue pour renforcer le syndicalisme.

Pour enfoncer le clou, le tribunal a jugé « discriminatoire » un accord dérogatoire négocié pour la CGC, autorisant ce syndicat à demeurer représentatif avec un minimum de 10% des suffrages dans le seul collège des cadres.

Ce jugement divise les syndicats. FO s'en réjouit puisque c'est une de ses unités locales qui avait saisi le juge. CGT et CFDT sont plutôt mécontentes dans la mesure où la réforme sarkozyste était censée à terme renforcer leur poids. La CFDT compte également attaquer le jugement brestois, selon Le Figaro.

L'hebdo *pratic'*

Des statistiques, des outils, des chiffres...voici la nouvelle rubrique de l'hebdo, c'est aussi la votre, merci de nous envoyer vos infos !

la carte postale à envoyer à sarko pour un référendum national sur la privatisation de la poste est sur : <http://www.referendumpourlaposte.rezisti.org/>

Monsieur le Président,

Je vous demande:

- le respect du résultat de la votation du 3 octobre 2009
- le retrait du projet de changement de statut de La Poste
- l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du service public postal
- un référendum sur l'avenir de La Poste

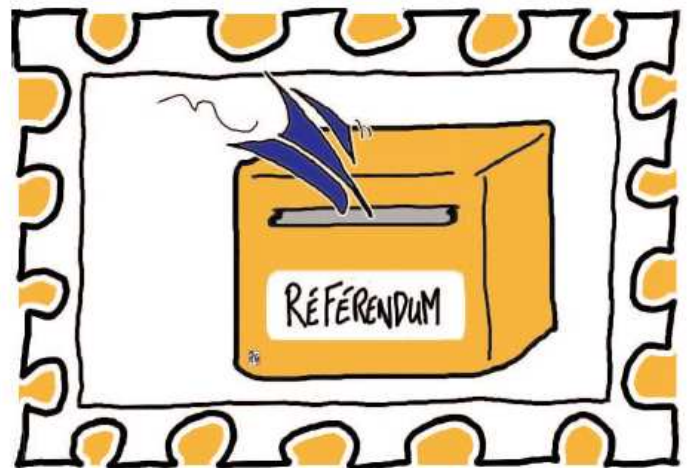
Prénom : _____

Nom : _____

Signature : _____



M. le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint Honoré
75008 PARIS



Carte postale contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur l'avenir du service public postal - <http://www.referendumpourlaposte.org/>

4 000 cartes postales sont disponibles au secrétariat de l'UL, merci de les retourner à l'UL après les avoir remplies pour un envoi groupé.

L'OMS préoccupée par l'absentéisme au travail dû au stress:

"Le stress au travail est très fréquent. Selon une étude réalisée en 2000 par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 28 % des 160 millions de travailleurs de l'Union européenne se plaignent du stress au travail, et plus de la moitié des personnes actives déclarent travailler à des cadences infernales et dans des délais très courts. Les facteurs de stress contribuent à de nombreux problèmes de santé : 13 % des travailleurs de l'Union européenne se plaignent de maux de tête, 17 % de douleurs musculaires et 30 % de maux de dos, sans parler de bien d'autres affections, dont certaines peuvent même mettre la vie en danger."

Les petites annonces de l'hebdo :



Recherche maçons pour reconstruire le mur de BERLIN.
Recherche entreprise démolition pour MUR D'ISRAEL.
Bernard THIBAULT cherche cheminot réformiste.
PCF vend BUFFET d'époque jospinus.
ELYSEE cherche soumise et pute.

36 rue Clovis 76600 LE HAVRE - Tél. : 02 35 21 69 63 - Fax : 02 35 21 82 39 - reservations@vivats.fr

Valmorel
Les Coches
La Norma
Courchevel
Champagny
Les Ménulres
Saint-Sorlin
Les Arcs 1600
Valloire
Val-Thorens
Orelle
Tignes
La Toussuire
Châtel
Saint-Gervais
Les 2 Alpes
Chamrousse
Grasse en Vercors
Ordères
Superdévoluy
Serre-Chevalier
Risoul
Isola
Arreau
Font-Romeu
La Bresse
Xonrupt
Les Rousses
Mijoux Lelex

Sainte-Maxime
Cavalère
Saint-Briac
Noirmoutier



Montagne et Mer

Pour vos
vacances
de Pâques
rendez-vous
en page 20

www.vivats.fr
ensemble plus loin

